



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.org>

**17/01/2006: OCM sucre: une bonne réforme pour les régions ultrapériphériques - Margie Sudre, Député européen (UMP, PPE-DE, F), Conseiller Régional de La Réunion**

***Intervention de Margie Sudre, en session plénière du Parlement européen à Strasbourg, sur la réforme de l'organisation commune du marché du sucre:***

"Une fois n'est pas coutume, je serais peut-être la seule à exprimer un avis plutôt optimiste sur le processus actuel de réforme de l'OCM sucre, mais dans l'optique très spécifique du sucre des régions ultrapériphériques. Alors que l'Union européenne s'est engagée à diminuer sa production de sucre pour se mettre en conformité avec les règles du commerce mondial, les Départements d'outre-mer français (DOM) s'inscrivent comme souvent dans une logique diamétralement opposée: celle de poursuivre le développement de leur production, pour assurer le maintien et la création d'emplois durables et préserver l'équilibre fragile des exploitations tant agricoles qu'industrielles.

Conformément aux préconisations de la Commission, on peut dire que La Réunion, la Guadeloupe et la Martinique sont des précurseurs dans l'adaptation de leur filière canne : d'abord parce que leur production est très inférieure au quota autorisé, et qu'ils ne participent donc pas à la surproduction communautaire; ensuite, parce que ces 30 dernières années, les usines se sont progressivement regroupées au point qu'il n'est plus possible d'envisager ni suppression, ni diminution d'activité, sans remettre en cause tout l'équilibre de la filière.

Aujourd'hui, la canne est un produit de valeur, intégralement utilisable dans la production du sucre, mais aussi d'énergie par l'utilisation de la bagasse, ou même d'engrais naturel. La multifonctionnalité de l'agriculture n'est pas seulement un projet théorique dans nos départements : elle y est une réalité. C'est parce qu'ils ont été des précurseurs que les DOM ne peuvent aller plus loin.

Si la Commission européenne et le Conseil se sont refusés à toute concession financière supplémentaire en faveur des DOM, la France a été autorisée à mettre en place des dispositifs d'aides d'Etat complémentaires aux fonds communautaires par l'accord politique intervenu au Conseil à la veille du sommet de l'OMC à Hong-Kong. La compensation intégrale de la baisse des prix peut être envisagée avec une certaine marge de progression de la production, ce qui redonnera de la sérénité et de la visibilité à une filière qui a connu deux années d'incertitude, au moment où les conventions entre planteurs, industriels et l'Etat doivent être renégociées.

Je tiens à féliciter le rapporteur Jean-Claude FRUTEAU pour ses efforts, et je vous demande solennellement, Madame le Commissaire, Monsieur le représentant de la Présidence autrichienne du Conseil, de conserver inchangées les dispositions contenues dans le compromis du Conseil pour ce qui concerne le sucre des DOM, afin d'assurer la pérennité de cette filière".

**Pour toute information:**

**Margie Sudre, Député européen Tél: + 333 88 17 74 73**

**Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90**

**Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>**